

Citigroup lourdement sanctionnée pour sa mauvaise gestion des risques

🕒 8 oct 2020 - 07:28

👤 AWP

1 minutes de lecture

Les autorités américaines exigent de Citigroup qu'elle leur demande leur autorisation avant toute acquisition significative, une sanction très sévère.

Les autorités américaines ont infligé mercredi une amende de 400 millions de dollars (363,35 millions de francs) et des mesures de contrôle inhabituellement strictes à la banque Citigroup. L'établissement s'est vu reprocher et sanctionner une mauvaise gestion des risques.

Les deux principaux régulateurs du secteur bancaire aux Etats-Unis, la Banque centrale (Fed) et le Bureau du contrôleur de la monnaie (OCC), ont ordonné à l'établissement d'améliorer de façon générale ses pratiques en la matière. La banque «échoue depuis longtemps à établir une gestion des risques, des programmes de gestion des données et des contrôles internes efficaces», souligne l'OCC dans un communiqué.

Le régulateur exige en conséquence de Citigroup qu'elle lui demande son autorisation avant toute acquisition significative, une sanction très sévère. Le Bureau se réserve par ailleurs le droit de mettre en oeuvre des restrictions supplémentaires ou de demander un changement au sein de la direction ou du conseil d'administration si l'établissement ne fait pas des «progrès suffisants à temps» pour s'améliorer.

«PRIORITÉ»

Dans un communiqué distinct, la Fed reproche à la banque de n'avoir «pas pris d'actions rapides et efficaces pour corriger des pratiques précédemment identifiées» par la direction de l'agence. «Nous sommes déçus de ne pas avoir répondu aux attentes de nos agences de supervision et nous sommes pleinement déterminés à régler en profondeur les problèmes identifiés», a réagi la banque dans un communiqué.

Le groupe a déjà engagé des changements pour solidifier ses contrôles, ses infrastructures et sa gouvernance, en y investissant par exemple un milliard de dollars cette année. Mais, ajoute Citigroup, «nous reconnaissons que nous avons encore des progrès significatifs à réaliser afin de répondre aux attentes que nous nous sommes fixées et à celles de nos régulateurs».

La banque avait notamment été pointée du doigt en août pour avoir transféré, «par erreur» selon elle, 900 millions de dollars à plusieurs créanciers du fabricant de cosmétiques Revlon. L'établissement s'était rapidement rendu compte de sa bourde comptable, commise le 11 août, et avait demandé aux bénéficiaires de bien vouloir rembourser les sommes reçues. Ce que certains n'ont pas daigné faire. Des poursuites judiciaires sont en cours.

Le groupe a depuis annoncé que Jane Fraser allait prendre, en février prochain, la succession de Michael Corbat à la tête de Citi. Mme Fraser avait souligné, dans le communiqué annonçant son arrivée, qu'elle allait «investir dans les infrastructures, la gestion du risque et les contrôles pour s'assurer que nous opérons de façon saine et sûre et que nous servons nos clients avec excellence».

La banque a réaffirmé mercredi qu'elle avait «redoublé» ses efforts et fait de la «transformation de (son) environnement de risque et de contrôle une priorité stratégique».